

CHEVREAUX (Section de CHEVREAUX)
Monument intercommunal :
communes de Digna et Chevreaux (section de Chevreaux)

La commune de Chevreaux fait partie de la paroisse de Digna où se trouve l'église paroissiale et le cimetière. Mais le hameau de Lamarre, éloigné de Chevreaux, dispose lui aussi d'une église (chapelle de Digna) et d'un cimetière dans lequel sont inhumés les habitants de Lamarre. Les habitants résidant au bourg de Chevreaux ont préféré participer à l'érection d'un monument aux morts dans le cimetière de Digna : monument sur lequel sont inscrits tous les morts de la commune de Chevreaux et du hameau de Lamarre.

Localisation

À l'entrée du cimetière de Digna, devant l'église

Clichés

Auteur : Jean-Daniel MICHEL

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 561

Presse : *La Croix du Jura*, 21 août 1921



Description :

Gros œuvre : Conforme au plan de Yelmini-Artaud. Pyramide en roche du genre Comblanchien, bouchardée finement entre ciselures relevées les parties où seront les inscriptions égrésées. Largeur à la base 2,10m x 2,10m, hauteur 3,50m ; socle en pierre sur 2 marches ; chapiteau taillé en diamant.

Éléments décoratifs : En façade (à l'ouest) sculptés en relief dans la pierre en haut de la pyramide : croix latine, palme dressée, 1914-1918 ; croix de guerre gravée sur le soubassement

Symbolique religieuse : une croix latine

Entourage : aucun

Inscriptions

Sur la face antérieure du socle en lettres gravées DIGNA ET CHEVREAUX A LEURS ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE.

Sur le côté sud, sont gravés et teintés en rouge les noms des 9 morts pour la France de Chevreux dont ceux figurant sur le monument de Lamarre.

Sur le côté nord sont gravés et teintés en rouge les noms de 17 morts pour la France de Digna

Au dos du monument, côté Est, sont gravés les noms de 2 « Morts pour la France » sans précision du domicile

Auteurs

Entreprise : Yelmini-Artaud à Balanod (Jura)

Signature sur le monument :

aucune

Historique de la réalisation

19 juin 1921 : le conseil municipal de Chevreaux approuve sa part contributive pour un quart dans le marché de gré à gré passé entre Yelmini et la commune de Digna en vue de l'érection d'un monument aux Morts pour la France des deux communes et inscrit une somme de 1 625 F au budget additionnel de 1921 (Le monument sera posé au cimetière de Digna moyennant 6 500 F. Béton et fondation à la charge de la commune ; béton : 4 m³ à 100 F/m³ soit 400 F).

7 août 1921 : inauguration du monument aux morts de Digna-Chevreaux en présence de l'abbé Mignot père missionnaire, du conseiller général de Saint-Amour et du maire de Cousance.

8 novembre 1921 : décret du Président de la République qui approuve la décision du 16 août 1921 pour Digna et du 19 juin 1921 pour Chevreaux, par lesquelles les conseils de Digna et Chevreaux ont décidé d'ériger un monument à la mémoire des enfants des 2 communes Morts pour la France.

23 novembre 1921 : réception définitive des travaux de Yelmini-Artaud selon le marché de gré à gré passé avec Digna le 1^{er} mai 1921 ; le conseil municipal de Chevreaux décide de payer à l'entrepreneur sa quote-part de 1 625 F.

Financement

Coût des travaux : 6 900 F pour le monument de Digna-Chevreaux.

Part communale : Le conseil municipal de Chevreaux participe pour un quart aux frais d'érection du monument aux morts de Digna soit 1 625 F.

Souscription communale : ?

Subvention de l'État : ?

Conflits commémorés

Défunts

1914-1919 : 9 pour Chevreaux, 19 pour Digna

Population de la commune

1911 : 262 habitants

1921 : 242 habitants

Autres traces mémorielles

Église : Voir Digna

Cimetière : Voir Digna